Monsieur le Ministre Marc Miller,

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada

Chambre des Communes,

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

[minister@cic.gc.ca](mailto:minister@cic.gc.ca)

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet d'une situation qui me préoccupe beaucoup: celle des immigrants inscrits au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Des articles et des reportages sur ce sujet m'ont interpelé au cours des derniers mois. À celà s'ajoute le bilan paru le 22 juillet dernier par Monsieur Tomoya Obokata Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d’esclavage.

Du fait qu'ils sont assujettis à un seul employeur dans le cadre d'un contrat de travail fermé, les travailleurs étrangers temporaires vivent dans une situation de grande précarité qui les rend vulnérables à toutes sortes d'exploitations.

Le Rapporteur de l'ONU propose comme solution à cette situation d'accorder le statut de résident permanent à ces travailleurs temporaires qui, de fait, comblent un besoin permanent de main-d’œuvre. C'est aussi l'avenue souhaitée par le Réseau d’aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) ainsi que par l'équipe du documentaire "Essentiels".

J'ajoute ma voix à la leur pour vous demander d'accorder ce statut permanent à ces travailleurs.

Signature